

**SYNDICAT DES
ENSEIGNANTS
ROMANDS** **SER**

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2010

Avertissements

L'emploi du masculin dans ce document est uniquement destiné à en faciliter la lisibilité. Il est bien entendu qu'il recouvre des termes génériques convenant aussi bien à des hommes qu'à des femmes.

Dans le présent rapport d'activité, est mise en exergue (par un encadré partiel), dans une partie des textes, une conclusion un peu plus personnelle du signataire de l'article. Souhaits, espoirs, coups de gueule sont ainsi placés en évidence par rapport aux éléments plus conventionnels du document.



1. Bilan de la présidence

2. Prises de position Communications – Informations

- 2.1 Educateur
- 2.2 Site internet
- 2.3 Communiqués de presse
- 2.4 Contributions, interventions
- 2.5 Consultations

3. Fonctionnement interne

- 3.1 Secrétariat général
- 3.2 CoSER
- 3.3 Gpil. Semaine romande de la lecture
- 3.4 Gpil. Assises romandes de l'éducation
- 3.5 Groupe «Gestion»
- 3.6 Groupe «Archives»
- 3.7 Commissions permanentes
 - 3.7.a Commission pédagogique/SER
 - 3.7.b Commission AAM
 - 3.7.c Commission Enseignement spécialisé

4. Fonctionnement au niveau romand – CIIP

- 4.1 Rencontres SER-CIIP
- 4.2 CP/CIIP
- 4.3 COMETE
- 4.4 CRE
- 4.5 COMEVAL
- 4.6 Conseil de la coordination
- 4.7 CMF
- 4.8 REREF
- 4.9 RERLANG
- 4.10 Gr. d'accompagnement
«Projet Profils de connaissances/compétences»
- 4.11 GREDD
- 4.12 Commission CIIP-FORDIF

5. Fonctionnement au niveau suisse – CDIP

- 5.1 Plénière CDIP
- 5.2 Rencontres SER–LCH–SG CDIP
- 5.3 HarmoS
- 5.4 Conférence de coordination TIC & Formation
- 5.5 Commissions de reconnaissance des diplômes
 - 5.5.a Enfantine et primaire
 - 5.5.b Secondaire I

6. Fondation CPA

7. Appartenances

- 7.1 IE
- 7.2 CSEE
- 7.3 CSFEF
- 7.4 Ebenrain et Intergroupe de travail

8. Collaborations

- 8.1 LCH
- 8.2 FAPERT
- 8.3 CROTCEs
- 8.4 SSPES
- 8.5 IRDP
- 8.6 FED et FEE
- 8.7 «Ecoles à Berne»
- 8.8 USS
- 8.9 Congrès SNUipp
- 8.10 CADRE

9. Services aux membres

- 9.1 Generali

10. Sigles

11. Rendez-vous importants





Georges Pasquier

Optimistes mais lucides et heureux de l'être

L'opération « rapport d'activité » est frustrante parce qu'on voudrait tout dire sans risquer de lasser, faire apparaître la masse de travail réalisée en essayant de rester mesuré, insister sur ce qui est important en évitant de donner l'impression qu'on veut laisser de côté ou masquer quoi que ce soit, montrer ce qui intéresse les délégués tout en ne sachant pas vraiment ce qui va les accrocher... Bref, faire un rapport d'activité, c'est forcément se livrer à un rendre compte partial, partiel et par nature insatisfaisant.

Comment exprimer clairement le travail du président dans plus d'une centaine de journées de bureau à Martigny, de multiples déplacements en Suisse alémanique - Berne, Zürich et Bâle (21) -, en Romandie - Neuchâtel(14), Lausanne(22), Yverdon(15), Fribourg(8) -, ainsi que dans différents lieux de Glovelier à Sion, sans oublier la France, à Paris et Brive-la-Gaillarde? Les quelques résumés thématiques du présent rapport ne peuvent qu'en donner un reflet incomplet, comme le serait aussi le retour que pourraient faire de leurs séances les membres du CoSER qui interagissent à intervalle régulier de trois à quatre semaines, sans compter les contacts et rencontres qui ont lieu entre-temps. Vouloir donner une image fidèle du travail du secrétariat général, ou de l'investissement consenti par tous les collaborateurs de l'Éducateur pour réaliser les 14 numéros d'une année de parution, serait tout aussi vain. Ce qui est important pourtant, au-delà du compte rendu des activités réalisées, ce sont les lignes et les directions dans lesquelles celles-ci s'inscrivent.

Le précédent rapport d'activité rappelait bien la lutte opiniâtre menée par notre faïtière pour l'harmonisation de l'école et son amélioration, les formidables avancées de ces dernières années, mais aussi les problèmes et les difficultés que leur mise en œuvre allait provoquer, le découragement et les désillusions des enseignants face aux sollicitations de l'Institution plus souvent déclamatoires que réellement ancrées dans la réalité professionnelle.



L'année écoulée a vu se concrétiser officiellement l'espace romand de la formation avec l'adoption du PER et son début de mise en œuvre. Si cette réalité politique est réjouissante, elle contraste avec des conditions cantonales souvent préoccupantes de modifications de loi scolaire, de mises en place de structures, de complications administratives dans lesquelles il est très difficile de retrouver la belle unanimité politique qui devrait présider à la construction d'un réel espace romand de la formation.

Les espoirs, le dynamisme et la volonté ne manquent pourtant pas. Notre détermination à rehausser le niveau de formation des enseignants commence à trouver des défenseurs parmi les chefs de département (voir site AD), les causes communes à empoigner se multiplient avec nos collègues alémaniques, la collaboration au niveau international montre l'universalité de certains problèmes auxquels nous sommes confrontés, les questions de l'organisation du travail scolaire et de la gestion des systèmes sont enfin prises au sérieux.

Les positions du SER, les chantiers qu'il a ouverts, les questions qu'il pose avec les associations cantonales et à travers elles, contribuent à forger et renforcer l'indispensable assise d'une école de qualité, un corps professionnel responsable, inventif, optimiste mais lucide et heureux de l'être.

G. Pasquier



Nicole Rohrbach

2.1 Educateur (N. Rohrbach)

L'année 2010 a vu quelques changements intervenir dans l'équipe rédactionnelle des rubriques cantonales. Le président genevois Olivier Baud a laissé sa place de billettiste à son successeur Laurent Vité; la rédactrice fribourgeoise Agnès Schmidlin a passé la main à Carole Angéloz; enfin, le président de l'AVECO, Pascal Knubel, nommé inspecteur, a lui aussi, par la force des choses, quitté sa charge de billettiste, reprise par le nouveau président Gilles Saillen.

Pas de modification en revanche du côté de la partie magazine. Les rubriques *Pêché à la tôleche*, *Plein écran*, *Couillisses*, *J'enseignais...*, *J'éduque donc je lis*, *Education aux médias*, *Education et développement*, *Education à l'environnement*, *Eurêka-Net*, *Internet*, *Le mot de la Fapert*, *La Semaine romande de la lecture*, et leurs auteurs sont restés fidèles au poste, de même que les dessinateurs Yves Giroud, qui illustre notre première page, et Barrigüe, qui éclaire le billet du président Georges Pasquier.

Chargé des dossiers, le comité de rédaction s'est retrouvé une dizaine de fois. Toujours composé de Simone Forster, Etienne Vellas, Nicolas Perrin, José Ticon et Christian Yerly, il s'est efforcé de coller à l'actualité scolaire, sans oublier les sujets plus intemporels: *A l'école de la créativité – Le management scolaire – Culture de paix à l'école: progresse-t-on? – Ecole, questions de société – Enseignant-e-s, quelle image? – Les rythmes scolaires: un casse-tête – Enseigner: un métier sous contrôle? – Les règles: une manière de penser l'école... – Du bilinguisme au plurilinguisme, des voix d'avenir – Assises romandes de l'éducation: Veut-on des pilotes dans les écoles? – La justice face aux jeunes – L'actualité s'invite à l'école*. Le numéro spécial – *A l'école de la différence* – traitant de l'enseignement spécialisé et enrichi des dessins de Mix & Remix, a connu et connaît encore un beau succès, preuve que ce thème préoccupe aujourd'hui particulièrement l'école romande et suisse.

Un grand merci à cette belle équipe de collaborateurs, à celles et ceux aussi qui ont écrit pour notre revue au cours de l'année écoulée et, surtout, à Véronique Jacquier Darbellay, secrétaire de l'Educateur sans qui la rédaction



Véronique Jacquier Darbellay

tournerait beaucoup moins bien, et à Nicole Trincherio, secrétaire du SER qui n'hésite jamais à nous donner un coup de main en plus de tenir notre site internet à jour.

Début novembre, donc après qu'ont été écrites ces lignes, l'équipe rédactionnelle des pages cantonales, le comité de rédaction, le secrétaire général du SER et quelques invités se sont retrouvés pour un remue-méninges concernant l'Educateur, ses rubriques, son contenu, son avenir. Le résultat de ces cogitations sera à découvrir dans notre revue préférée au cours des prochains mois...

2.2 Site internet (G. Pasquier)

Les perspectives évoquées dans le précédent rapport d'activité (un nouveau site devait voir le jour dans le courant du printemps) ont dû être abandonnées en raison des circonstances (démission du secrétaire général). Le travail de construction de la nouvelle plateforme va se remettre en route dès que possible. Pour l'instant, le SER et l'Educateur poursuivent la politique menée sur internet depuis plusieurs années et le site est une mine de renseignements et de ressources, riche de nombreux fichiers, documents, images, sons, permettant de suivre l'actualité passée et présente de la fâtière romande et de sa revue. Comme déjà signalé, des plateformes protégées permettent aux délégués, aux membres du CoSER et à ceux des commissions permanentes des échanges d'informations importants.



A la fois vitrine du SER et de sa revue Educateur, mais aussi source de renseignements et d'informations pour les membres, le site internet doit être repensé pour répondre le mieux possible à ces deux objectifs. Le secrétariat général n'exclut pas d'en faire un outil de services aux membres, avec un espace réservé à ceux-ci.



Nicole Trincherio

2.3 Communiqués de presse (N. Trincherio)

Voici les communiqués adressés aux médias:

Consultation sur les standards de formation – 25.01.2010

Le SER salue l'aboutissement du travail sur les standards nationaux de formation et leur mise en consultation. Si la faitière reconnaît la légitimité de chercher à évaluer l'efficacité des systèmes éducatifs, elle souligne qu'elle sera extrêmement attentive à l'utilisation qui sera faite de ces standards afin que les dérives constatées ailleurs ne se reproduisent pas en Suisse.

Les Romands champions de l'harmonisation – 08.03.2010

Suite à l'acceptation d'HarmoS par le peuple fribourgeois, le SER se réjouit de l'unité de la Romandie dans l'harmonisation des systèmes scolaires cantonaux.

Francophonie: les enseignants sur la brèche – 14.09.2010

Annonce de la réunion du Comité syndical francophone de la formation et de l'éducation en marge du Sommet mondial de la Francophonie.

Quels pilotes pour les écoles? – 22.09.2010

Annonce de la tenue de la 5e édition des Assises romandes de l'éducation.

Ces textes sont disponibles à l'adresse:

http://www.le-ser.ch/ser/docu/comm_presse.html.

2.4 Contributions, interventions (G. Pasquier)

Adressées aux présidents cantonaux, au secrétaire général et au président SER, les sollicitations ne manquent pas d'interventions dans la presse écrite et les différents médias (de la RTS aux radios et télévisions régionales).

On a pu constater, harmonisation oblige, que bien souvent un problème est monté en épingle en Suisse romande lorsqu'il a fait les gros titres en Suisse alémanique.

A cet égard, la coordination entre SER et LCH s'avère payante. Preuve en a été faite dans les dossiers communs qui ont agité les médias cette année (la pénurie et le salaire des enseignants, par exemple).

Même lorsqu'ils interviennent au niveau régional, les responsables cantonaux se font un point d'honneur à citer le SER ou à s'y référer. Cette visibilité médiatique est très importante et bénéfique pour l'harmonisation de nos systèmes d'enseignement. Les enseignants romands ne cessent jamais de marteler qu'on est plus intelligents ensemble que tout seuls.



Outre les contributions dans la presse, les responsables du SER sont souvent amenés à faire des interventions dans des colloques, congrès, assemblées et autres rencontres en Suisse et à l'étranger, tout au long de l'année.

2.5 Consultations (N. Trincherio)

La faïtière romande a répondu aux consultations suivantes:

Catégorisation des diplômes d'enseignement pour les degrés préscolaire et primaire

Par son refus d'entrer en matière sur les questions de la consultation, le SER conteste la limite des trois ans de formation à laquelle le groupe de travail n'a pas voulu déroger dans les variantes proposées pour cette catégorisation des diplômes et souligne par ce biais sa détermination à se battre pour une amélioration et une augmentation du volume de la formation.

Standards nationaux de formation

Si le SER relève l'intérêt et l'utilité de l'élaboration de ces standards pour la coordination des objectifs de l'école et leur harmonisation au niveau national, il s'oppose catégoriquement à toute construction de tests et épreuves standardisés tant qu'il n'aura pas obtenu des garanties quant aux buts de leur utilisation.

Réglementation d'une nouvelle formation habilitant les enseignants du degré primaire à enseigner au secondaire I.

Considérant ce projet de réglementation comme une opportunité pour repenser le profil de l'enseignant dans l'espace de la scolarité obligatoire, le SER appelle à une gestion durable et dynamique des ressources professionnelles de l'école en souhaitant que la réflexion initiée et les décisions qui en résulteront soient plus profondes et plus sérieuses qu'une simple mesure d'urgence pour pallier la pénurie.

Profil pour les formations complémentaires Enseignement bilingue/en immersion

Le SER souligne que l'enseignement bilingue/en immersion ne concerne que des situations particulières et locales et donc ne nécessite pas l'édiction d'un profil pour une reconnaissance nationale. Dans ses arguments, la faîtière relève que la politique de la CDIP de multiplier les formations complémentaires plutôt que de miser sur une formation de base de haut niveau, conduira à la détérioration de la qualité de l'enseignement.

A consulter à l'adresse:

http://www.le-ser.ch/ser/docu/rep_consult.html



Jean-Marc Haller
et Georges Pasquier

3.1 Secrétariat général (G. Pasquier et J.-M. Haller)

Annus horribilis pour la présidence et le secrétariat général du SER qui ont dû composer avec la vacance du poste de SG.

L'AD/SER du 21 novembre 2009 a pris connaissance de la décision de Reto Gritti de démissionner au 31 janvier 2010 pour donner à sa carrière une nouvelle orientation.

Le CoSER a alors annoncé sa décision de mettre le poste au concours afin de le repourvoir dans les meilleurs délais. Toutefois, malgré la célérité avec laquelle la commission ad

hoc constituée a travaillé, conduisant le CoSER à annoncer lors de l'AD du 24 avril 2010 que le choix s'était porté sur Jean-Marc Haller, ce dernier n'a pas pu prendre ses fonctions avant le 1er juillet 2010.

Par conséquent, durant les six premiers mois de l'année, les deux secrétaires du SER et le président ont dû prendre en main le travail du secrétaire général, notamment le suivi logistique de l'AD du 24 avril et l'organisation des Assises romandes de l'Education ainsi que la gestion des indemnités, paiements des salaires et factures. Ce fut une période parfois extrêmement dense.

Il faut relever ici la conscience professionnelle et l'engagement des deux secrétaires qui ont assumé au mieux certaines des tâches qui incombent au secrétaire général en plus de leur travail habituel, dont nous citons les activités les plus chronophages:

- gestion administrative et préparation des séances du CoSER, rédaction des procès-verbaux (10 séances);
- comptabilisation et facturation des remboursements de frais de déplacements ou d'indemnités pour les membres du SER (env. 70) engagés dans les différents groupes de travail et commissions du SER;
- gestion administrative des 10'200 adresses d'abonnés à l'Éducateur, facturation des 615 abonnements externes aux membres du SER. Versements des honoraires à la centaine de rédacteurs et dessinateurs des articles paraissant dans les 14 numéros;
- suivi et archivage des rencontres des différents groupes de travail et commissions du SER;
- gestion du site internet SER/EDUCATEUR, ainsi que des sites protégés du CoSER et de l'AD;
- organisation, mise en page, relecture, corrections et gestion administrative du présent rapport d'activité; sans compter la gestion des agendas, des consultations, etc.

De plus, lors de l'entrée en fonction de Jean-Marc Haller, le président et ce dernier ont dû partiellement gérer l'organisation du XIIe congrès du CSFEF, notamment pour obtenir les visas des représentants des pays dits du «Sud», principalement d'Afrique.

Le début du mandat du nouveau secrétaire général fut animé, puisque à la gestion du congrès du CSFEF, il faut ajouter durant la même période celle de l'organisation des

Après plusieurs années perturbées au plan organisationnel, le SER a eu la chance d'engager un secrétaire général dont le professionnalisme est largement reconnu.

Les prochains mois verront l'organisation se structurer et de nombreux changements s'opérer.

Puisse cette évolution nécessaire être comprise et acceptée par tous. L'école et la profession ont besoin d'un SER toujours plus fort et plus présent en Suisse romande.

Assises romandes de l'éducation, la mise sur pied de la présence du SER au Village de la Francophonie du 17 au 24 octobre, et l'organisation de l'AD du 27 novembre, puisque le tournus cantonal prévu par les statuts ne pouvait se concrétiser.

C'est avec la compétence et l'énergie dont il est coutumier que le nouveau secrétaire général a repris en main le travail quotidien, pris connaissance des dossiers et du travail du SER – notamment en participant à un certain

nombre de séances tant en Suisse romande qu'en Suisse alémanique - préparé le budget 2011 et repris des dossiers tels que la gestion financière du SER dont il a poursuivi la réorganisation amorcée par Reto Gritti, avec l'appui du conseiller financier et du groupe «Gestion» du CoSER.

3.2 CoSER (G. Pasquier)

Le renouvellement des postes de présidents cantonaux ayant eu lieu ces dernières années, le CoSER actuel bénéficie de forces jeunes mais qui ont acquis maintenant plusieurs mois d'expérience bienvenue. Dans cette année difficile, le CoSER a fait preuve d'une remarquable cohésion. L'engagement d'un nouveau secrétaire général a été au cœur de ses préoccupations, ainsi que la question des dossiers difficiles, tels ceux de la formation des enseignants, des standards et de l'enseignement des langues, par exemple. D'autres points chauds se sont retrouvés sur la table de travail du CoSER. Ainsi, le salaire des



enseignants, les dangers de la pénurie, la mise en œuvre du PER, les moyens d'enseignement, la praticabilité de l'accord sur l'enseignement spécialisé, le sommet de la Francophonie, les profils de formations complémentaires, la direction des établissements, les Assises romandes, la collaboration avec LCH, le concept d'une journée nationale, les problèmes nationaux et internationaux, la promotion de la lecture, la formation en AAM, l'encadrement social des écoles, les grilles horaires, la revalorisation du métier, le contrôle des enseignants, le fonctionnement de l'AD, l'écriture d'un livre blanc, sont autant de sujets que le CoSER a dû empoigner. Comme vous l'imaginez, cette liste est loin d'être exhaustive, puisque l'une des fonctions les plus vitales du SER est l'échange d'informations et le partage des préoccupations des réalités cantonales qui ne sont pas toujours faciles à appréhender par les responsables des autres associations.

L'engagement au niveau romand, voire national et/ou international, de présidents déjà bien impliqués et souvent surchargés de leurs soucis cantonaux, est à saluer. S'il est vrai que cet effort peut apporter beaucoup à celles et ceux qui y consentent, il fait tout de même montre d'un magnifique esprit de responsabilité et de cohésion au niveau romand. Merci aux membres du CoSER actuel et à leur solide engagement.

3.3 Gpil. Semaine romande de la lecture (J. Marti)

Osez...la créativité était le slogan choisi pour inciter les enseignants non seulement à lire, mais aussi à écrire, à créer, inventer et à imaginer des prolongements sous forme de créations théâtrales, artistiques, musicale, vidéo, tout ce qui peut inspirer leurs élèves.

Après avoir souligné l'importance du lire-écrire, du plaisir de lire et de la compréhension, le Gpil. offrait, avec le thème 2009, une magnifique occasion de libérer le génie créateur qui couvait dans toutes les classes de la Romandie.

Quelques enseignants et leurs classes ont osé... Des réalisations artistiques très intéressantes, originales nous sont parvenues. Ces oeuvres agrémentent les pages SRL du site du SER.

La Semaine de la lecture est devenue un rendez-vous incontournable pour les enseignants qui attendent le thème



Josy Marti

Le français d'ici et d'ailleurs
Le titre est évocateur... Si une langue obéit à des besoins relatifs à un lieu et à une époque, les mots sont d'abord le fruit d'un héritage, mais les mots sont aussi le produit de tous les contacts avec les usages linguistiques des voisins. Adaptation et intégration, les mécanismes d'«emprunts» vont bon train et la langue française est une langue hospitalière (Marie Treps, 2010). Au fil du temps, des milliers de mots voyageurs ont emprunté des chemins divers (commerce, sciences, culture) pour venir s'installer dans nos écrits et nos paroles. Ainsi, la langue française est riche de tous les apports des autres langues et les mots de son lexique sont souvent des voyageurs au long cours qui ont fini par s'implanter en français.

Vous en saurez plus en allant écouter les conférences de Marie Treps et en consultant régulièrement le site www.le-ser.ch. Des liens intéressants et des informations utiles vous sont proposés. Le Gpil se réjouit de rassembler vos coups de cœur sur le site dans une bibliothèque virtuelle que vous viendrez alimenter.

comme un nouveau défi à relever. Le Gpil est toutefois conscient que la grande majorité préfère se lancer dans des activités éprouvées, moins ambitieuses mais tout aussi efficaces dans l'apport du lire, et surtout moins chronophages.

La 7^e édition de la SRL se présente différemment. Le Gpil a été contacté par Philippe Guillod (DGEO VD) pour créer un événement dans le sillage du Sommet Mondial de la Francophonie qui s'est déroulé à Montreux du 21 au 23 octobre. Le Gpil a accueilli cette proposition avec intérêt. Il a ainsi eu le privilège d'organiser du 22 au 26 novembre la Semaine romande de la lecture 2010 sur le thème «Le français d'ici et d'ailleurs».

3.4 Gpil. Assises romandes de l'éducation (G. Pasquier)

Après un changement de configuration (départs de Jacques Daniélou et Walo Hutmacher, évoqués dans le précédent rapport d'activité), le Gpil ARE a dû poursuivre ses travaux sans collaboration directe avec des membres du CoSER, ni secrétaire général durant 6 mois.

Il n'en a pas moins mis sur pied les Assises 2010 – sur le thème: «Veut-on des pilotes dans les écoles? – Les



directions d'établissement en question» – qui ont été une belle réussite.

Plus de 230 participants, dont de nombreux responsables d'établissement, ont pu apprécier des apports pourtant assez inégaux. Les présentations de Toni Strittmatter et de Claude Vetterli, ainsi que la synthèse de Laurent Bonnard dans son rôle de grand témoin ont beaucoup plu. A relever également le travail réalisé par le journaliste Frédéric Filippin pour l'animation de ces Assises.

La thématique était loin d'être évidente à traiter et reste une préoccupation importante, tant pour le SER et ses associations que pour la CROTCEs, qui regroupe les directeurs romands (du secondaire l spécialement).

Ces Assises étaient donc nécessaires, malgré la complexité du sujet, et de nature à nourrir un dossier qui restera d'actualité dans les prochains mois.

A l'instar des autres éditions, elles feront l'objet d'un dossier de retour dans l'Éducateur en décembre et peuvent être largement visitées sur le site du SER au travers des enregistrements et «powerpoint» utilisés.

Comme après chaque édition, se pose la question de la pertinence des Assises et de leur évolution. Toute proposition, toute évaluation positive ou négative est précieuse pour le Gpil. N'hésitez pas à lui faire part de votre avis!

3.5 Groupe «Gestion» (S. Rohrbach)

Suite à la démission de Reto Gritti, le CoSER a mandaté 3 de ses membres (Gaétan Emonet, Didier Jacquier, Samuel Rohrbach) accompagnés par Georges Pasquier, pour étudier les dossiers de candidatures et effectuer un premier tri. Une candidature est sortie largement du lot, celle de notre nouveau secrétaire général, Jean-Marc Haller. Suite à la nomination de celui-ci par le CoSER, le groupe s'est vu confier un nouveau mandat: assurer le financement du nouveau fonctionnement du SER. Plusieurs pistes ont été étudiées et des options prises. Un catalogue de mesures est en train d'être préparé pour être présenté en novembre.

Ce groupe, décidé par le CoSER, a un caractère temporaire. Il me semble cependant qu'une commission de gestion devrait être créée afin d'accompagner les réflexions d'ordres financier et administratif du secrétaire général. En effet, les discussions ont fait jaillir de nombreuses idées et ont permis de les cerner plus rapidement.



Josianne Thévoz

3.6 Groupe «Archives» (J. Thévoz & L. Palandella)

Le travail entrepris il y a plus de 10 ans, qui consistait à trier et répertorier 100 ans d'archives de la SPR (de 1864 à 1970 environ) touche à sa fin.

Une convention établie entre le SER et les Archives d'Etat de Genève (AEG) règle les dispositions concernant l'entreposage, la conservation et la consultation des archives de la SIR, de la SPR, ainsi que celles du CARESP, archives encore à recenser. Le classement ultérieur des archives du SER est également assuré.

Un écueil a surgi lors des séances préparatoires au transfert des archives SPR aux AEG: les systèmes de classement n'étant pas identiques, il a fallu entreprendre un long et fastidieux travail de conversion, non seulement dans le nouveau système informatique, mais aussi dans les boîtes d'archives, dossiers suspendus et classeurs contenant les précieux papiers.

Les articles de l'Educateur consacrés à l'enseignement des diverses disciplines depuis 1865, les réponses aux questions, concernant par exemple des membres de la SPR, des dates, des documents et la mise en consultation des

procès-verbaux des comités auprès de chercheurs, sont un autre volet des activités du groupe.

Un projet de consultation sur internet d'un répertoire détaillé des archives devrait permettre, s'il se concrétise, à toute personne intéressée de mieux approcher et mieux connaître la riche histoire de nos associations.

3.7 Commissions permanentes

3.7.a Commission pédagogique/SER (S. Schöb)

Les membres de la Commission pédagogique ont participé à la phase de consultation concernant les standards HarmoS. S'il nous était possible de nous prononcer sur le cadre présenté, notre groupe n'était pas assez représentatif pour s'exprimer avec précision sur le niveau attendu en fin de cycles. Les inquiétudes des enseignants portent essentiellement sur les évaluations (leur nombre, leurs objectifs, leurs utilisations), la cohérence avec le PER et les dangers liés à la mise en œuvre de ces standards.

Les conclusions de la CP, moins sévères que le rapport rendu par le CoSER, soulignent qu'il y a encore trop d'inconnues, mais proposent d'accompagner intelligemment le mouvement, de façon très attentive et critique, plutôt que de s'y opposer.

3.7.b Commission AAM (C. Bonzon)

L'activité de la Commission AAM s'est portée essentiellement sur le dossier «Formation PIRACEF» (programme intercantonal romand pour l'enseignement des activités créatrices et de l'économie familiale).

Les 3 volets suivants ont été étudiés avec attention:

- l'adéquation du programme de formation avec les objectifs du PER;
- les conditions d'admission;
- le volume de formation.

Concernant ce dernier point, la Commission s'est inspirée largement de la politique du SER en matière de formation, à savoir une formation universitaire pour tous, donc une formation exigeante pour tous les enseignants de la scolarité obligatoire!



Claudine Bonzon

La Commission a salué le travail important du groupe de pilotage de la formation PIRACEF, travail difficile compte tenu de toutes les spécificités proposées par chaque canton.

La formation PIRACEF permet un large «bassin» de recrutement puisqu'elle concerne toute la Romandie. Elle est en adéquation avec les objectifs du PER et peut être considérée comme un vecteur de l'introduction du nouveau plan d'étude.

La Commission a également fait état de points négatifs et l'ensemble de son analyse est détaillée dans un rapport (disponible sur le site AD). Ledit rapport a fait l'objet d'une étude par le CoSER, puis d'une présentation à l'AD du 24 avril qui l'a accepté avec la nuance proposée par le CoSER (admission sur dossier). Cette prise de position permettra au SER de travailler à promouvoir la qualité de la formation et à aplanir les différences de traitement constatées dans les cantons.

3.7.c Commission Enseignement spécialisé (O. Baud)

Autant commencer par une bonne nouvelle: la Commission a réussi à réunir des représentants des sept cantons romands lors de sa séance du 9 juin! La demande lancinante des dernières années pour renforcer la Commission et trouver des délégués du Jura, de Fribourg et de Neuchâtel peut enfin être mise de côté; pourvu que ça dure.

Les lois sur l'intégration des élèves à besoins éducatifs particuliers ou handicapés voient le jour ou entrent en vigueur dans la plupart des cantons. Mais les règlements d'application et les ressources dévolues à l'intégration font encore trop souvent défaut. Cependant, c'est bien dès janvier 2011 que la période de transition de l'application de la RPT, commencée en 2008, sera terminée. L'évaluation standardisée pour la détermination des besoins individuels, pourtant prévue dans l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, ne semble pas réalisée au niveau romand. Par ailleurs, la distinction entre les mesures simples et renforcées et les incidences non négligeables pour l'enseignement ordinaire qui seront engendrées par la

volonté d'appliquer une politique dite d'école inclusive restent largement ignorées par le milieu enseignant dans son ensemble, cadres y compris, ce qui ne laisse pas d'inquiéter. La Commission a été sollicitée par la Rédaction de l'Éducateur pour le numéro spécial sur la pédagogie spécialisée du printemps 2010 mais, finalement, le travail effectué à un niveau plus syndical sur les différents statuts des personnels de l'enseignement et de l'éducation spécialisés, les disparités existantes, est assez peu ressorti.

La 9e journée de l'enseignement spécialisé, prévue pour le 16 novembre 2011, aura en principe comme thème «Apports et limites des neurosciences». La perspective de réunir les collègues de l'enseignement spécialisé pour une journée de formation et d'échanges, de réussir ce rendez-vous qui a lieu tous les trois ans, va rendre le travail de la Commission plus intense durant l'année 2010-11.



Avec la mise en œuvre de la Convention scolaire romande, il est très important que le courant passe entre la CIIP et le SER. De nombreux points de convergence apparaissent, même si les positions officielles sont parfois différentes. A preuve le récent plaidoyer, en plénière de la CDIP, de certains conseillers d'état romands, pour un allongement de la formation initiale.

4.1 Rencontres SER – CIIP

(G. Pasquier)

Précédée d'une séance préparatoire le 12 février réunissant le président SER et le Bureau de la CIIP (sa présidente, son secrétaire général et le président de la CSG), une délégation du CoSER a rencontré la Plénière CIIP le 11 mars.

A l'ordre du jour, les trois sujets phares de l'année:

- la formation des enseignants, notamment la catégorisation des diplômés et ses incidences sur l'emploi;
- le dossier «langues», les problèmes de niveau (standards) de formation, d'introduction de l'anglais, avec les constats inquiétants de l'AD du 21 novembre 2009 et les perspectives envisagées;
- la question des standards d'HarmoS et de leur compatibilité avec le PER, les dangers d'un monitoring standardisé et ses impacts sur l'organisation du travail, la formation des enseignants, l'obstination du SER à tout faire pour que ces outils soient au service des apprentissages et non l'inverse, l'utilisation intelligente du rapport 2010 sur l'éducation en Suisse (voir site AD).

Rencontrer la CIIP en plénière est important pour les présidents cantonaux qui voient une fois leur chef de département dans cette configuration romande. Ces séances placées au niveau de la politique scolaire permettent au SER de se positionner en tant que tel et aux organisations cantonales de s'inscrire dans une logique romande de cohésion professionnelle.

Ces rencontres sont naturellement précédées et suivies de concertations régulières avec le secrétariat général de la CIIP, durant lesquelles ces questions se traitent aussi à un niveau beaucoup plus opérationnel.



4.2 CP/CIIP (R. Meyer-Bovet)

La commission pédagogique de la CIIP a tenu quatre séances durant cette année. Les moyens d'enseignement ont pris une grande place dans ses rencontres.

Les rapports des commissions de vérification des moyens de français (Mon manuel de français, L'île aux mots, Atelier du langage, Livre unique) ont été acceptés.

La Commission a préavisé favorablement l'ouverture de chantiers pour les moyens d'enseignement de l'histoire au 3^{ème} cycle et de l'éducation visuelle et artistique sur l'ensemble de la scolarité obligatoire ainsi que la création d'un groupe permanent des sciences humaines et sociales pour gérer les disciplines au niveau romand, dans lequel tous les cantons sont représentés.

La CP a rejoint les propositions de la COMEVAL quant à la réalisation de nouveaux moyens romands pour l'histoire (degrés 5 à 8) et pour la géographie (degrés 5 et 6: adaptation du cahier GEO-FR 4P, degrés 7 et 8: adaptation de «Paysages suisses + Géographie de la Suisse»).

D'autres sujets ont été traités tels que l'adaptation du classeur «Connaissances de l'environnement» (degrés 3 à 5), le statut des épreuves romandes de référence, la mise en œuvre du PER, l'appel d'offres pour les moyens d'enseignement de l'anglais, le point sur les moyens d'enseignement des mathématiques, degrés 9 – 10 – 11, ...

La journée intercantonale RomandTlc n'aura vraisemblablement pas lieu en 2011 malgré le préavis favorable de la commission pour un colloque bisannuel.



Rachel Meyer-Bovet

Les délégués cantonaux des enseignants sont bien présents à la commission et font régulièrement le lien avec le comité du SER. Ils sont là, avec leur expertise et leur expérience, pour faire entendre la voix et les préoccupations des enseignants et rappeler les réalités du métier au quotidien. Ils souhaitent que les documents de préparation des séances leur parviennent suffisamment tôt afin qu'ils puissent encore mieux étudier les dossiers.

Un merci tout particulier aux collègues engagés dans les commissions de vérification des moyens de français: le travail est abondant, les erreurs sont nombreuses, les relectures s'imposent, les délais sont courts!



Jacques Daniélou

4.3 COMETE (J. Daniélou)

Instituée le 15 mars 2001, la Commission de la CIIP relative aux médias et aux technologies dans l'enseignement a pour mandat général de proposer à la CIIP des principes et actions communs sur tous les aspects relevant de l'éducation aux médias et par les médias (classiques et nouveaux), des diverses technologies de l'information et de la communication, dans l'espace romand de la formation. Présidée par le Genevois Bernard Jousson, la COMETE réunit des spécialistes de l'éducation aux médias, des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement et des ressources didactiques et des journalistes, ainsi que des délégués des HEP et deux représentants du SER. A ce jour, ce sont Didier Jacquier et le soussigné qui assument ce mandat.

Depuis la dernière AD du SER, la COMETE s'est réunie à 3 reprises: le 27 novembre 2009, le 9 février 2010 (à l'extraordinaire) et le 4 juin 2010.

Dans le contexte de l'édiction du PER, et notamment de l'inscription des objectifs qui l'occupent au sein de la «formation générale» («exercer des lectures multiples dans la consommation et la production de médias et d'informations»), la COMETE a consacré l'essentiel de ses travaux à la question de la mutualisation des ressources numériques et à leur accès.

Si de nombreuses sources et ressources numériques existent (production des cantons, Bibliothèque numérique suisse, notamment), il s'agit dorénavant de trouver une convergence entre celles-ci et de rendre leur accès le plus simple et efficace possible à l'enseignant «ordinaire».

Dans ce dessein, un groupe spécifique, dit ENTER (Espace numérique de travail de l'école romande) a été institué à fin 2008 par le Secrétariat général de la CIIP pour «définir le concept de l'espace romand de la formation-ressources numériques et proposer des pistes opérationnelles».

C'est en conséquence autour des travaux du groupe ENTER que se sont focalisés les débats des dernières séances de la COMETE.

Cette dernière, oeuvrant par ailleurs en lien – et selon des chemins parfois bien tortueux – avec les orientations débattues et adoptées par la COMEVAL d'une part, et par la Commission pédagogique d'autre part, s'est prononcée de manière forte pour que l'accès aux ressources numériques

puisse s’accomplir sous la seule entrée de la plateforme du PER (P-PER).

Dans un contexte de toujours potentielles restrictions budgétaires, la COMETE a en outre défendu auprès du Secrétariat général de la CIIP le fait que la journée romande annuelle dédiée aux TIC (RomandTic...!) puisse être pérennisée et que son édition 2011 ne soit pas reportée d’une année.

Enfin, le soussigné participe aux travaux d’élaboration de la Semaine des Médias; celle-ci, également menacée par des restrictions, s’inscrivant désormais de manière quasi naturelle dans le paysage scolaire romand.

Après «Dégâts d’images...», la Semaine des médias 2011 se déroulera du 28 mars au 1er avril 2011, sous le titre de «Parcours de l’info».

4.4 CRE (S. Schöb)

Les sujets ne varient pas d’une année à l’autre au Conseil de la recherche en éducation, mais nous en suivons avec intérêt l’évolution et surtout l’analyse qui en est faite: HarmoS, PISA 2009 et 2012, PER, espace romand de la formation... Tous ces dossiers qui avancent en parallèle.



Suzanne Schöb

Nous n’avons jamais vu autant de changements en même temps: structures (concordat HarmoS, convention scolaire romande), logique de performance, évaluation du système, plans d’études, moyens d’enseignement. Dans certains lieux, on interroge même le modèle de l’enseignant généraliste. L’ampleur du mouvement serait à expliciter au monde politique, et au public, qui n’en sont pas vraiment conscients.

4.5 COMEVAL (J. Daniélou)

Pour rappel, la Commission de la CIIP d’«évaluation et d’analyse des besoins et de validation des projets» (COMEVAL) est chargée de l’analyse des besoins, du préavis des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d’enseignement.



Elle réunit d'abord des chefs de service romands ou leurs représentants. Après que Nicolas Ryser a été nommé à d'autres responsabilités, c'est désormais le Neuchâtelais André Allisson qui préside aux destinées de la COMEVAL.

Dans un contexte où se mouvoir dans l'organigramme décisionnel intercantonal renvoie Livingstone et Stanley au statut de promeneurs du

dimanche, et où se développent manifestement certains conflits de territoire, le SER est représenté dans la COMEVAL par Jacques-André Guillaume-Gentil et le soussigné.

La délégation du SER y occupe deux sièges, mais ne possède qu'une seule voix dans le cas – rare – où une décision doit être prise à la majorité.

Au sein de la COMEVAL, les délégués du SER rappellent – même si on peut le déplorer – que les moyens d'enseignement demeurent un élément premier en termes de pilotage du quotidien par les enseignants et de mise en oeuvre des contenus des plans d'études.

Ils y défendent également une politique basée sur les positions du SER, singulièrement le fait que la possibilité de création de moyens romands ne doit jamais être oubliée, et que les créations des cantons devraient être privilégiées dans la mesure où de faibles adaptations autorisent à les rendre romando – et PER – compatibles.

C'est ainsi que la COMEVAL a pris position pour que le futur moyen d'histoire soit une création et qu'en géographie on procède à des adaptations à partir des moyens fribourgeois et vaudois.

Les délégués du SER insistent également sur le fait que les compléments apportés aux moyens officiels, notamment sous forme de boîtes à outils (en français particulièrement) ne conduisent pas à un effet d'empilage, noyant l'enseignant sous la pile dans le cas où celle-ci, trop chargée s'écroulerait sur le praticien!

Ils militent également et notamment pour que la mutualisation des ressources numériques (Bibliothèque numérique suisse, Educanet 2, plateforme du PER...) fasse que celles-ci restent accessibles de manière conviviale aux

enseignants et sous une unique porte d'entrée. Enfin, ils rappellent inlassablement que le PER sera d'autant mieux accueilli que son introduction sera simultanée avec celles de nouvelles ressources didactiques.

On trouvera sur le site de la CIIP les principaux chantiers de la COMEVAL et l'état de situation de l'introduction des moyens d'enseignement romands présents et à venir.

4.6 Conseil de la coordination (G. Emonet)

Le Conseil de la coordination s'est réuni deux fois à Neuchâtel durant l'année 2010. Grâce à cette plateforme d'échanges unique, les partenaires essentiels de l'école, représentants des parlements, des parents et des enseignants, reçoivent des informations synthétisées qu'ils relaient dans leur zone d'influence. Le Conseil de la coordination devrait se voir attribuer la mission, d'une part, de mener des réflexions prospectives et d'en faire part à la CIIP et, d'autre part, de conseiller la CIIP avant la prise de position sur des sujets majeurs. Or, aujourd'hui, la commission interparlementaire chargée du contrôle de la Convention scolaire romande est mise en place. De plus, la composition hétérogène du Conseil et le manque d'intérêt de certains milieux provoquent un taux d'absentéisme élevé. Une réorganisation est nécessaire et le Conseil de la coordination, tel qu'instauré avec son mandat et sa composition actuelle, ne peut plus remplir à satisfaction ses missions. C'est pourquoi il est amené à disparaître au profit d'une structure plus souple permettant notamment les liens avec les partenaires de la CIIP.



Gaétan Emonet

Au groupe de travail chargé de faire des propositions sur les nouvelles bases légales de la CIIP d'accepter notre proposition de plateforme tripartite. Celle-ci devra réunir des représentants du SER, de la FAPERT et des associations de directrices et directeurs d'école afin, d'une part, de ne pas perdre une partie de la valeur ajoutée du Conseil actuel et, d'autre part, de garantir un maximum d'interactions entre les différents partenaires dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention scolaire romande et de l'introduction du PER. Affaire à suivre donc avec l'espoir de pouvoir garder ce lien et ce lieu d'échanges qui est important.

Les invitations ne manquent pas en matière d'utilisation des médias dans l'enseignement et d'éducation aux médias.

Avec l'introduction du PER, c'est la légitimité institutionnelle qui s'y ajoute.

Pourtant, on ne verra pas beaucoup d'évolution sur le terrain, tant qu'on laissera sur les épaules des enseignants les contradictions des attentes de l'école et les incohérences techniques rencontrées au quotidien.

4.7 CMF (G. Pasquier)

Le Conseil Média Formation a réuni en février, comme chaque année, les responsables de la radio et de la TV et ceux du secrétariat général de la CIIP avec le soussigné, sous la présidence de Charles Beer. L'état de la situation a pris en compte la mise en œuvre du PER et mis la dernière main à la nouvelle convention qui a ensuite été signée le 17 juin par la RTS (nouvelle entité regroupant radio et TV romandes) et la CIIP. Cet accord, signé

par Gilles Marchand, directeur de la RTS, et Elisabeth Baume-Schneider, présidente de la CIIP, est une nouvelle mouture d'une convention qui datait de l'an 2000. Il s'articule explicitement sur la Déclaration CIIP de 2003 pour la mission générale d'éducation et prend en compte l'éducation aux médias inscrite dans le PER. On peut donc s'attendre à des avancées concrètes de la part de la RTS, telles que documents audiovisuels accessibles pour l'enseignement, production de programmes informatifs, instructifs et éducatifs, accès aux studios pour des visites et participations des professionnels de la RTS à des actions de formation. Des plateformes sont mises à disposition pour utiliser des émissions en classe

(<http://savoirs.rsr.ch> et <http://www.tsrdecouverte.ch>).

Il reste, du côté de la CIIP et des enseignants, à relever le défi de l'utilisation de ces ressources.

A noter que le texte de la convention est à disposition sur le site de l'AD.

La fonction de veille du REREF – rôle d'observation, de synthèse et de mise à disposition de tout ce qui touche à l'enseignement du français – devrait s'intensifier; les membres du GREF pourraient y apporter leur contribution, si leur groupe est dissout.

4.8. REREF (X. Gaillard)

Les différentes séances du REREF ont permis aux délégués des cantons et du SER d'échanger sur les projets de chaque canton et d'exprimer leurs positions sur les moyens d'enseignement retenus en vue du plan d'études romand (PER).

**SYNDICAT DES
ENSEIGNANTS
ROMANDS**
www.le-ser.ch

9 ASSOCIATIONS ET SYNDICATS CANTONAUX
AMCOFF – AVECO – SAEN – SEJ – SEJB – SPFF – SPG – SPV – SPVal

CONGRÈS

41 congrès
de 1866 (Fribourg)
à 2007 (Genève)

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S

116 délégués, dont 22 de base, représentant les 9 associations membres du SER.
Le bureau de l'AD est composé de 3 personnes

COMITÉ DU SER CoSER

Président du SER, Georges Pasquier + 1 représentant par association membre du SER

EDUCATEUR

Rédactrice en chef, Nicole Rohrbach
5 membres du Comité de rédaction
9 rédacteurs cantonaux

COMMISSIONS PERMANENTES

Commission pédagogique CP/SER
Commission AAM
Commission ES

CoVeCo

Commission chargée de
la vérification des comptes
5 membres

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général: Jean-Marc Haller
Secrétaires: Véronique Jacquier Darbellay, Nicole Trincherio

Collègues romand-e-s engagé-e-s

Commissions et groupes de travail

CoSER

Pdt SER: Pasquier Georges
SG SER: Haller Jean-Marc
AMCOFF: Meyer-Bovet Rachel
AVECO: Rogéré Pignolet Béatrice
SAEN: Vuillaume John
SEI: Rohrbach Samuel
SEIB: Marti Josy
SPFF: Emonet Gaéтан
SPG: Vité Laurent
SPV: Daniélou Jacques
SPVal: Jacquier Didier
Educateur: Rohrbach Nicole

Suppléant-e-s

AMCOFF: Corminboeuf Ivan
AVECO: Knubel Pascal
SAEN: Guillaume-Gentil J.-André
SEI: Meury Rémy
SEIB: Jobé Alain
SPFF: Humbert Giselène
SPG: Schöb Suzanne
SPV: Brignoli Mireille
SPVal: Jirillo Grégoire

CP/SER

Pdce : Schöb Suzanne, SPG
Brignoli Mireille, SPV
Devaux Marinette, SEIB
Equey Colette, SPFF
Guillaume-Gentil J.-André, SAEN
Marti Josy, CoSER
Migliaccio Angela, SEI
Rastorfer J.-Etienne, SPV

Commission AAM

Pdce : Bonzon Claudine, SPV
Aubry Anne, SEI
Chervaz R.-Marie, AVECO
Chollet Rachel, AVECO
Bornand Claire, SPG
Corpataux Laurence, SPFF
Locher Doris, SPVal
Pomatto M.-Raymond, FAMCO
Rossel G.-André, SEIB
Sahii J.-Claude, SPV
Schneider Janine, SPFF
Schneider Yvan, SPV
Tracewski Isabelle, SPG

Commission ES

Pdce : à repourvoir
Baud Olivier, SPG
Bernard Christophe, SEI
Bernardin Françoise, SEIB
Cuni Mirko, SPFF
Dayer Catherine, SPVal
Frund Marianne, SAEN
Grandjean Bernard, SPV
Lavanchy C.-Lise, SPV
Lavarini Luc, SPG
N'Duhirahe Valérie, SPV

Gpil. SRL 2010

Pdce : Marti Josy, CoSER
Devaux Marinette, SEIB
Piantini Paulette, SPVal
Rebetex Jacqueline, SPFF
Schöb Suzanne, SPG
Yerly Christian, expert

Gpil. ARE 2010

Haller J.-Marc, SG SER
Kunzi J.-François, SAEN
Marti Josy, CoSER
Pasquier Georges, pdt SER

Gr. Archives

Palandella Liliane
Thévoz Josianne

Gr. Gestion

Emonet Gaéтан, CoSER
Haller J.-Marc, SG SER
Jacquier Didier, CoSER
Pasquier Georges, pdt SER
Rohrbach Samuel, CoSER

Bureau de l'AD

Président vacant
1e vice-président
Kunzi J.-François, SAEN
2e vice-président
Baour Francis, SEIB

CoVeCo

Graber Pierre, SAEN
Marty René, SPFF
Schaller Marc, SPG
Gorrara Claude, SEI
Roch Sybille, SPV

Autres collaborations

SER-CIIP

Pasquier Georges, pdt SER
Haller J.-Marc, SG SER
Jacquier Didier, CoSER
Suppléant
Rohrbach Samuel, CoSER

SER-LCH

Pasquier Georges, pdt SER
Haller J.-Marc, SG SER
Rohrbach Samuel, CoSER
Suppléante
Marti Josy, CoSER

SER-FAPERT

Pasquier Georges, pdt SER
Emonet Gaétan, CoSER
Meyer-Bovet Rachel, CoSER

SER-CROTCS

Pasquier Georges, pdt SER
Haller J.-Marc, SG SER
Rogéré Pignolet Béatrice,
CoSER
Rohrbach Samuel, CoSER

SER-SSPES

Pasquier Georges, pdt SER
Vuillaume John, CoSER
Suppléant
Rohrbach Samuel

Ebenrain, Intergroupe de travail

Haller J.-Marc, SG SER

Jury Prix suisse pour la littérature jeunesse

vacant

CH-Echange de jeunes

Rohrbach Samuel, CoSER

FED

Conseil de fondation
Pasquier Georges, pdt SER
Comité du Conseil de fondation
Pasquier Georges, pdt SER

CADRE

Pasquier Georges, pdt SER

Schulen nach Bern

Haller J.-Marc, SG SER

Fondation CPA

Bulliard Marcel, SPFF
Marti Josy, CoSER

Rédactrice en chef

Rohrbach Nicole

Comité de rédaction

Forster Simone
Perrin Nicolas
Ticon José
Vellas Etienne
Yerly Christian

Rédactions cantonales

BE: Knuchel Ulrich
FR: *vacant*
GE: *vacant*
JU: Girardin Christophe
NE: Lauper Stefan
VD: Daniélou Jacques
VS: Jacquier Didier
VS: *vacant*

Instances officielles romandes: CIIP

CP/CIIP

A Marca Philippe, sec. I, JU
Brignoli Mireille, prim., VD
Merkelbach A.-M., sec. II, BE
Meyer-Bovet Rachel, sec. I, FR
Perrin Samuel, prim., VS
Schöb Suzanne, prim., GE
Sözerman Christine, sec. I, VD
Vacant, F professionnelle BEJUENE

COMETE

Daniélou Jacques, CoSER
Jacquier Didier, CoSER

COMEVAL

Daniélou Jacques, CoSER
Guillaume-Gentil J.-A., SAEN

Conseil

de la coordination

Baud Olivier, SPG
Daniélou Jacques, CoSER
Emonet Gaétan, CoSER
Pasquier Georges, pdt SER

CRE

Rogéré Pignolet Béatrice, CoSER
Schöb Suzanne, SPG

CMF

Pasquier Georges, Pdt SER

FORDIF

Haller J.-Marc, SG SER

GMO PISA

Daniélou Jacques, CoSER

Gr. Projet Profils de connaissances/ compétences

Rohrbach Samuel, CoSER
vacant

GREDD

Emonet Gaétan, CoSER
Schöb Suzanne, SPG

REREF

Gaillard Xavier, AVECO

RERLANG

Pfammatter Christophe,
AVECO

Instances officielles suisses: CDIP

Plénière CDIP

Pasquier Georges, Pdt SER

Conférence de coordination TIC & Formation

Pasquier Georges, Pdt SER

CC Controlling SSE

Bulliard Marcel, SPFF

Commissions de reconnaissance des diplômes

enf. + prim.: Baour Francis, SEJB
sec. I: Gaillard Xavier, AVECO

Relations internationales

IE

Pasquier Georges, Pdt SER
Rohrbach Samuel, CoSER

CSFEF

Bulliard Marcel, CoSER

CSEE - Conf. paneuropéenne

Pasquier Georges, pdt SER
Rogéré Pignolet Béatrice, CoSER

CSEE – Bureau exécutif

Rohrbach Samuel, CoSER

4.9 RERLANG (C. Pfammatter)

Le groupe RERLANG, chargé des langues L2-L3 en Romandie, travaille étroitement avec des groupes de travail comme le GREL, le PEL, la CLEO... sous la direction de M. Nicolas Ryser et de M. Christian Berger.

En raison de l'absence de M. Michel Nicolet, la présidence en est assurée par Mme Béatrice Braüchli.

Allemand: Moyen «geni@l»

Au CO, tous les cantons romands travaillent avec le moyen Geni@l; certains cantons comme le Valais ont déjà commencé en 6e primaire avec le niveau A1.

Expérience enrichissante et encourageante. Par les sites cantonaux une belle coordination est née: échanges de documents, de formations continues, d'informations, de tests de référence....

Belle coordination également avec l'arrivée du PER.

Choix du nouveau moyen d'enseignement d'allemand: état de situation

Le nouveau moyen 5e – 11e

Pour l'instant aucune décision n'a été prise, ni aucun mandat délivré.

Cependant le sous-groupe en charge des critères de choix pour le moyen d'enseignement d'allemand s'est réuni pour les définir en se référant aux documents utilisés lors des appels d'offre du moyen d'anglais et du moyen d'allemand, finalisé en juin 2008 pour l'anglais.

Le RERLANG réaffirme qu'il faut un nouveau moyen d'enseignement pour l'allemand en 2014 (début en 5ème HarmoS). Fort de cela, il souhaite que soit établi un rétro-calendrier comportant les échéances importantes.

Portfolios:

HarmoS oblige les cantons à introduire les portfolios adoptés par la CDIP. Nous connaissons actuellement ceux des langues.

Une fois le PEL II produit, la CIIP a pris la décision de l'introduire systématiquement dans tous les cantons, puis de le généraliser.

Quant à la mise en oeuvre, le rapport de la CDIP relate les difficultés rencontrées et l'état d'avancement très lent de l'implémentation du PEL.

Anglais:

Choix d'un moyen d'enseignement:

La CIIP a reçu douze offres de la part de huit maisons

d'édition. Les experts mandatés procèdent à l'analyse de toutes les offres selon la grille de critères. La décision du choix a été prise et rendue publique. La maison d'édition sélectionnée aura jusqu'en février 2011 pour adapter le moyen en fonction des demandes du groupe expert.

Phase pilote:

La phase pilote démarrera en septembre 2011. Elle se déroulera en deux temps: une année d'expérimentation de la méthode (2011-2012) au bout de laquelle, les éléments pour modification/adaptation seront transmis aux éditeurs, de sorte que la version définitive du moyen soit disponible au printemps 2013.

Quand les membres d'un groupe de consultation ne sont pas d'accord avec votre projet et vos idées, il vaut mieux ne plus les convoquer...

4.10 Gr. d'accompagnement «Projet Profils de connaissances/ compétences» (S. Rohrbach)

Ces derniers mois, le groupe ne s'est pas réuni, les collaboratrices de l'IRDP en charge du dossier n'ayant pas jugé bon de convoquer les membres.

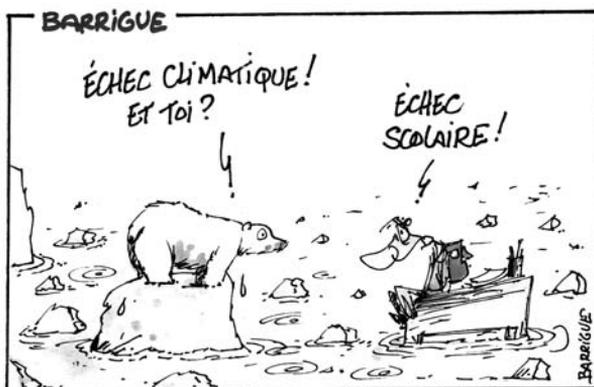
Cependant, le projet avance. Les directions d'écoles moyennes ont été consultées, ainsi que les enseignants du secondaire I. Nous attendons maintenant les retours des responsables afin de pouvoir valider ou non le projet.



4.11 GREDD (S. Schöb)

Le mandat du Groupe de référence pour l'éducation en vue du développement durable, qui réunit des personnes d'horizons divers (HEP, Université, FEE, FED, domaine de la santé, de l'économie... et deux enseignants) est formulé pour la période 2009-2012. Le GREDD se préoccupe de l'intégration de l'EDD dans la formation initiale et continue, ainsi que de la place et des apports de l'EDD dans le plan d'études.

Régulièrement dans l'attente de décisions prises au niveau de la CDIP, le GREDD piétine et reporte d'année en année l'organisation d'un forum, par exemple. Peut-être la mise en œuvre du PER, qui accorde une place prépondérante à cette approche de la complexité du monde, conduira-t-elle la CIIP à accorder plus d'importance à ce dossier?



4.12 Commission CIIP-FORDIF (O. Baud et J.-M. Haller)

La Commission CIIP-FORDIF (formation en direction d'institutions de formation) a été constituée le 2 juin 2009. Deux séances ont été convoquées en 2010. Son mandat lui assigne un rôle de suivi des aspects qualitatifs de la formation et de conseil auprès de la CIIP en matière de développement de l'offre.

La CDIP ayant défini dans un règlement en octobre 2009 à quelles conditions le profil de formation de responsable de direction est reconnu au plan suisse, la FORDIF doit modifier drastiquement l'architecture de son cursus en augmentant le nombre de crédits du CAS et en diminuant

La Commission peine à donner des avis tranchés ou innovants car d'aucuns considèrent que cela ne fait pas partie de ses prérogatives. Au sein de celle-ci, les cadres sont fortement représentés, tant du côté de l'employeur que du côté des associations professionnelles de directeurs. Le penchant naturel de ces derniers à accepter ce qui vient de plus haut qu'eux les pousse à s'incliner devant les desiderata de la CIIP ou de la FORDIF. Le SER a demandé de manière motivée un deuxième siège – dans le but d'améliorer l'équilibre et de représenter un peu mieux les différents niveaux d'enseignement – mais sans succès. La Commission a préféré adopter un compromis dans un premier temps, à savoir donner le droit au SER de nommer un suppléant afin de garantir sa présence à chaque séance, arguant du fait que les associations sont autant représentées que les employeurs, alors que l'augmentation des représentants des directeurs du post-obligatoire a, elle, été acceptée sans autre, entre deux séances, qui plus est de manière contraire aux décisions prises.

celui du DAS dans les mêmes proportions. Ces modifications ne sont pas sans risque, le coût entier de la formation atteignant les Fr. 24 000.–, certains Départements et Directions cantonaux pourraient considérer le DAS et le MAS comme superflus.

La base minimale que représente le CAS, dont le financement de Fr. 8500.– est généralement pris en charge par l'employeur, devenant la norme.

Le SER ne modifie pas sa position et demande que le MAS soit exigé à terme pour toute personne qui veut occuper la fonction de directeur d'établissement, le DAS étant le strict minimum dans une première étape.

5.1 Plénière CDIP (G. Pasquier)

Au rythme de trois assemblées par année, dont une de deux jours dans l'un des 26 cantons, la CDIP siège avec des responsables d'offices fédéraux et toute une série d'invités dont le président du SER et le président ainsi que la secrétaire centrale de LCH. Dès l'année 2011, le secrétaire général du SER se joindra également à ces sessions.

Parmi les options prises en 2010, on peut relever la non-décision de la CDIP sur la reconnaissance des diplômes pour l'école primaire et infantine. Malgré un important plaidoyer de plusieurs chefs



Isabelle Chassot et Hans Ambühl

de département romands pour un allongement des études, la Plénière a persisté dans la limitation et a chargé le Comité d'édicter des lignes directrices pour légitimer des qualifications supplémentaires a posteriori.

Dans son assemblée de juin, la CDIP a également pris acte de la publication du Rapport 2010 sur l'éducation en Suisse (présentation disponible sur le site AD), rapport qui est la pierre angulaire du concept de «monitorage» cher au cœur des instances intercantionales.

La séance de mars avait, quant à elle, adopté le Concept général de la procédure d'évaluation standardisée pour la détermination des besoins individuels, lié à l'Accord intercantonal sur la pédagogie spécialisée. C'est à la même date que la CDIP a entériné son Programme de travail (également disponible sur le site AD).

De nombreux dossiers ont en outre fait l'objet de discussions et de décisions de la part de la Plénière: le rapport sur les gymnases, les comptes et le budget, la loi sur l'encouragement à la culture, le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation, pour n'en citer que quelques-uns.

La Conférence a aussi réélu Isabelle Chassot à sa présidence pour un second mandat.

L'assemblée plénière annuelle de deux jours doit se tenir cette année à Berne, canton hôte.

A l'heure où est rédigé le présent rapport d'activité, l'ordre du jour de cette plénière prévoit des objets aussi «chauds» que la finalisation et l'usage des standards, la pénurie et la reconnaissance des diplômes, les habilitations particulières à enseigner, les taxes d'études «socialement supportables».

A relever également la venue de Doris Leuthard, présidente de la Confédération.



Hans Ambühl

5.2 Rencontres SER-LCH-CDIP (G. Pasquier)

En dehors des rencontres formelles avec les chefs de départements, il existe au niveau national, comme au plan romand, des séances de travail et d'échanges très importantes avec le Secrétariat général de la CDIP. Ces rencontres, auxquelles participent présidents et secrétaires généraux des deux faîtières LCH et SER, ont lieu en général

A noter l'excellente collaboration mise en place avec LCH. Chaque rencontre avec le Secrétariat général CDIP est préparée et les deux organisations essaient de faire front commun aussi souvent que possible.

deux fois l'an, mais peuvent être convoquées en tout temps si l'actualité l'exige.

La dernière séance avec le Secrétariat général CDIP a eu lieu le 18 août et a porté sur le dossier HarmoS, la formation des enseignants des degrés primaire et enfantin, la revalorisation de la profession et la pénurie, les standards de formation, la création de l'agence EDD et l'évocation des prochaines décisions et consultations de la CDIP.

5.3 HarmoS (G. Pasquier)

Actuellement, l'adhésion au concordat HarmoS est décidée à quinze cantons contre sept, quatre cantons devant encore se prononcer. Les cantons favorables au concordat représentent plus des trois quarts de la population suisse. En Suisse romande, durant l'année écoulée, seul le canton de Fribourg a vu la décision de son Grand Conseil contestée par un référendum. La campagne de votation fut fortement animée par un Zürichois du côté des opposants, alors qu'à la tête du comité pour le OUI, se trouvait notre collègue Marcel Bulliard, ancien président de la SPFF. Comme pour les autres campagnes sur le même sujet, les arguments populistes n'ont pas manqué. Cette votation, qui a abouti à



une large acceptation, était un enjeu important pour la cheffe du DICS, mais aussi présidente de la CDIP. Avec l'adhésion fribourgeoise, la Suisse romande fait exception dans le paysage helvétique, puisqu'en plus de l'unanimité des cantons, elle a consolidé et concrétisé l'espace éducatif linguistique, que le concordat HarmoS appelle de ses vœux, par l'entrée en vigueur de la Convention scolaire romande.

Restent des zones d'ombre et des incertitudes importantes, et celles des standards nationaux de formation est la plus marquante. La consultation de ce printemps fait apparaître une entrée en matière très timide de la part de certains des cantons romands, qui contraste avec les fermes réserves émises par le SER dans sa réponse à la consultation (à disposition sur le site AD), reçues comme un refus pur et simple par la CDIP.

Le «Beirat», organe consultatif dans lequel les associations d'enseignants étaient présentes, a été dissout en fin de mandat, pour laisser la place à un «Bureau HarmoS» (Kosta) qui doit recevoir les représentants des associations professionnelles au moins une fois par année.

La première rencontre de ce type a eu lieu le 25 mars et a été marquée par la singulière absence d'une grande partie des membres romands du Kosta.

5.4 Conférence de coordination TIC & Formation *(G. Pasquier)*

Se réunissant deux fois par an, cette Conférence, présidée par le secrétaire général de la CDIP, est chargée de coordonner l'ensemble des activités TIC dans l'espace éducatif national. La participation à ce type de séances fait apparaître les importantes différences entre les espaces éducatifs germanophone et francophone. La recherche d'unité nationale est parfois handicapante et lourde. Il a

Les grandes lignes de la coordination intercantonale, longtemps souhaitée en Suisse romande, semblent maintenant consolidées. La différence culturelle entre Romands et Alémaniques reste importante et les problèmes de mise en oeuvre sont loin d'être exclus. La question des standards en est un exemple.

Au niveau opérationnel, la Suisse romande a un outil qui est maintenant bien en place et qui s'appelle la COMETE (cf. point 4.3 du présent rapport).

beaucoup été question cette année du contrat signé entre educa.ch et l'OFFT, du programme du CTIE, des accords «public-privé», de la bibliothèque numérique, des différentes plateformes projetées, notamment des problèmes techniques d'accès protégés pour passer d'un site à l'autre et de la recherche d'une procédure simplifiée et unique de l'identification de l'utilisateur.

5.5 Commissions de reconnaissance des diplômes

Je ne sais pas si le fait de ne plus réunir la commission va dans le bon sens. Il est en effet difficile, voire impossible, de faire fléchir des gens si on ne peut le faire que par clavardage ou remplissage de tableaux «doodle»! Cela ressemble de plus en plus à un exercice alibi et le SER ferait bien de reconsidérer la poursuite de son engagement dans cette commission...

Les membres de la commission ont aussi dû se positionner sur le projet de cursus de formation que la CDIP souhaite mettre sur pied – sur pression de certains cantons et de la pénurie qui se dessine – pour les titulaires d'un bachelor pour l'enseignement primaire, voire pour les titulaires d'un ancien titre d'enseignement primaire d'une Ecole normale. La question de la formation scientifique dans les disciplines a suscité des réserves compréhensibles de la part de la Commission. La différence entre les modèles strictement consécutifs, prédominants en Suisse romande et au Tessin, et les modèles intégratifs prévalant en Suisse alémanique est une fois de plus apparue.

5.5.a Infantine et primaire

(F. Baour)

Encore une année sans réunion, tout se passe par échanges de courriels interposés, lecture à domicile et renvoi des commentaires, avant impression des rapports et prises de positions.

Rien de très particulier à signaler, sinon qu'un nouveau règlement est sorti, toujours plus ouvert à l'acceptation de parcours d'études atypiques pour l'entrée en formation.

5.5.b Secondaire I *(X. Gaillard)*

La Commission de reconnaissance des diplômes Secondaire I n'a pas siégé durant la dernière année. Plusieurs sous-commissions ont toutefois travaillé sur des dossiers présentés par des Instituts de formation en vue de la confirmation de leur reconnaissance et/ou de l'adaptation de leur modèle aux nouvelles réglementations. La Commission a validé leur rapport par voie de circulation.

6. Fondation CPA (J. Marti)

Une équipe forte pour un travail conséquent

La Fondation CPA a eu le plaisir d'accueillir au sein de son Conseil Suzanne Schöb (GE), Marcel Bulliard (FR) et Daniel Milani (JU) venus le renforcer. Marie-Claire Tabin (VS) a relevé le défi de la présidence et John Christin (VD) celui de trésorier. C'est une équipe dynamique et motivée qui est maintenant en place. Il fallait bien cela pour assumer l'immense tâche qu'accomplissait Juliane Corboz, ancienne présidente de CPA. Le Conseil de Fondation lui exprime sa reconnaissance, ainsi qu'à Claire-Madeleine Ney et à Dennis Roshier, pour leur grand investissement. Ils ont été fêtés et remerciés comme il se doit. C'est à un rythme soutenu que le Conseil de la Fondation CPA s'est réuni durant toute l'année afin de poursuivre le développement et la réorganisation des multiples activités que sont:

- la gestion des affaires courantes;
- la tenue des comptes et budgets de la Fondation;
- la préparation des plans triennaux de formation pour les trois pays d'intervention de CPA;
- la formation et la préparation des équipes se rendant en Afrique durant l'été;
- la rédaction des rapports d'activité à l'intention du SER, de la DDC¹ et autres bailleurs de fonds;
- la participation aux rencontres des divers réseaux d'ONG, dont le RECI²;
- l'évaluation de son propre travail.

Outre la poursuite de ses propres buts, CPA souscrit totalement aux visées défendues par le RECI, dont elle est membre.

Financement et communication

Pour assurer des stages de qualité, le Conseil de Fondation doit pouvoir compter sur des ressources financières importantes. Afin de faciliter ses démarches de recherche de fonds, CPA a tenté de clarifier ses activités, de les rendre plus lisibles et plus compréhensibles par les publics externes. Une ligne graphique identifiant CPA devrait aboutir fin 2010. La traditionnelle journée de restitution du 20 novembre exprime aussi cette volonté de faire connaître les actions entreprises. Des informations complémentaires sont sur le site AD.



¹ DDC : Direction du Développement et de la Coopération suisse à Berne

² RECI : Réseau suisse Education et Coopération Internationale

Formation: un indice de satisfaction élevé

Après une interruption partielle en 2009, les stages d'été en Afrique ont, cette année, repris leur rythme habituel. Trois équipes de bénévoles CPA (six enseignants suisses et une évaluatrice externe) se sont à nouveau rendues au Congo, au Mali et au Togo durant quatre semaines. Durant cette période, ce sont plus de quatre cents enseignants africains et une quarantaine d'inspecteurs et de directeurs qui ont bénéficié de l'échange Nord-Sud. Ce rapport n'est pas le lieu où expliciter en détail le travail de CPA réalisé en étroite collaboration avec ses partenaires africains. Vous trouverez sur le site AD des citations de correspondance qui illustrent le travail des équipes coopérantes, dont voici un extrait:

«... Le tout nouveau directeur d'Académie exprime sa joie de rencontrer les formateurs et n'a pas tari d'éloges pour le SNEC et la CPA qui, chaque année font un travail combien important dans la formation des enseignants du Mali pour une amélioration de l'éducation de tous les fils du pays. Ce fut ensuite le tour du préfet...»³

³ Extrait du rapport de Malick Traoré, formateur et directeur du stage d'été de Nioro au Mali



Samuel Rohrbach

7.1 IE (S. Rohrbach)

Comme toujours, les activités de l'IE ont été nombreuses cette année, même s'il est vrai qu'elles sont peu visibles dans notre réalité scolaire. L'IE est active dans quantité de domaines: éducation pour tous, direction des écoles, conditions des enseignants, éthique professionnelle, santé et sécurité dans les écoles, et j'en passe. Voici cinq exemples concrets réalisés cette année:

- Dans la région Asie-Pacifique, l'IE a apporté une aide financière, à travers son fonds de solidarité, à trois syndicats pakistanais qui aident les enseignants après les terribles inondations de l'été, les plus meurtrières de ces quatre-vingts dernières années.

– Dans le domaine de la lutte contre le SIDA, l'IE est active dans seize pays africains. L'objectif principal de ces projets nationaux, réalisés par les syndicats d'enseignants affiliés à l'IE, est de fournir aux enseignants les compétences nécessaires afin de prévenir leur propre contamination au

VIH, celle de leurs collègues et de leurs élèves. Le programme vise également à permettre aux enseignants de plaider en faveur du rôle important que l'école doit jouer dans la prévention du VIH/SIDA et de sensibiliser leurs collègues et élèves à différents sujets en lien, tels que les traitements antirétroviraux, le dépistage volontaire, la stigmatisation et la discrimination, etc. Le but principal du programme est d'avoir, dans chaque école des pays impliqués dans le programme, un enseignant formé avec une expertise importante en matière de VIH/SIDA.

– En Europe, l'IE a organisé quatre séminaires sur les directions d'école. Le dernier, intitulé «Autonomiser les dirigeants d'établissements scolaires pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain», s'est tenu en octobre à Paris.

– Suite au coup d'état de juin 2009 au Honduras, le président évincé, Jose Manuel Zelaya Rosales, a reçu le soutien de l'IE. En juin 2010, le comité régional a rencontré l'ancien président et s'est engagé dans la lutte pour la restauration de la démocratie.

– Fin juin, lors de la réunion du G20 au Canada, la présidente de l'IE, Susan Hopgood, a demandé aux dirigeants présents d'appuyer un nouveau partenariat mondial en faveur de la formation et du perfectionnement professionnels du personnel enseignant. «Nous devons faire face à une pénurie mondiale d'enseignantes et d'enseignants de l'ordre de dix millions, voire plus, au cours des cinq prochaines années», a indiqué Susan Hopgood, présidente de l'IE. «Des millions d'autres ont besoin de soutien pour obtenir la qualification nécessaire et renforcer leurs compétences professionnelles. Un personnel enseignant qualifié est la clé d'une éducation de qualité, et les pays ont besoin d'un partenariat mondial sans précédent pour investir dans l'éducation», a-t-elle ajouté. Ces exemples illustrent bien la diversité des actions de l'IE. Notre faitière est de fait reconnue par toutes les instances

**Les activités de l'IE vous sont méconnues?
Inscrivez-vous à sa lettre d'information sur
la page d'accueil du site:
www.ei-ie.org.**

mondiales. D'ailleurs, au mois de mai, le Comité gouvernemental de la Charte sociale européenne lui a accordé une reconnaissance officielle afin qu'elle puisse introduire des réclamations collectives concernant des violations de ladite charte, valorisant ainsi l'impact des activités menées par l'IE depuis plusieurs années.

En août 2011, l'IE organisera son sixième Congrès. Pas de doute que la préparation de cette importante manifestation occupera quelque peu le CoSER.



Béatrice Rogéré Pignolet

7.2 CSEE (B. Rogéré Pignolet)

L'année 2009-2010 du CSEE a surtout été marquée par les difficultés à faire adopter la nouvelle version du règlement intérieur. Samuel Rohrbach et moi-même avons représenté le SER à la Conférence paneuropéenne de l'IE/Assemblée générale du CSEE à Varsovie, les 11-13 novembre 2009. Les tensions ont été très grandes au sein de l'assemblée et les débats interminables suite aux manœuvres de la présidence, en particulier sur l'ordre du jour (une heure de débat!) et les modalités de vote (les abstentions ne permettant pas l'adoption du nouveau règlement, le président ne voulait pas les prendre en compte: une journée de débat!). Certains sujets prévus à l'ordre du jour n'ont été que survolés et l'élection des vice-présidents a été marquée par l'éviction planifiée de Kounka Damianova (Bulgarie) qui, avec Odile Cordonnier, s'était opposée au président sur le nouveau règlement. Son siège a été attribué à Manana Churchumalidze, présidente du syndicat des enseignants géorgiens, qui ne parle que géorgien et russe, mais présentait l'énorme avantage d'être en accord avec le président!

Le feuilleton du règlement intérieur s'est poursuivi au printemps lors de la réunion du Bureau exécutif (15-16 mars, à Bruxelles) où tout a de nouveau été bloqué, obligeant la convocation d'un Bureau exécutif extraordinaire en juin auquel, malheureusement, le SER n'a pu participer. A Varsovie, plusieurs résolutions ont toutefois été acceptées:

- Création d'un groupe sur l'éducation de la petite enfance.
- Demande d'intégrer la lutte contre la pauvreté dans les activités des organisations.
- Demande pour favoriser la formation professionnelle.

– Appel au soutien de 31 enseignants syndicalistes turcs accusés à tort d'appartenir au PKK et dont le procès devait reprendre en mars.

A l'occasion de cette conférence, le Caucus des femmes s'est réuni et a défini les priorités du CSEE en matière d'égalité des genres pour la période 2010-2013:

– Etudier les effets de la crise économique sur les femmes et l'égalité des genres.

– Promouvoir une école multiculturelle et sans discrimination.

– Poursuivre la promotion de l'égalité des genres au sein des syndicats grâce, en particulier, au réseau électronique paneuropéen des femmes.

Ces priorités avaient été l'objet d'un atelier de la Conférence finale sur les «stratégies des syndicats d'enseignants visant à promouvoir l'égalité des genres dans leurs propres structures et dans le secteur de l'éducation» qui a eu lieu à Rome les 29 et 30 octobre 2009. Plusieurs conférences, dont le compte-rendu est disponible au SER, ont permis d'aborder les sujets suivants:

– Comment assurer un meilleur équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle?

– Intégration de la perspective de genre dans les activités d'éducation en Europe.

– Traditions et modernité dans les rôles de genre et dans les stéréotypes liés aux genres en Europe.

– Performances et préférences en fonction du genre dans le secteur de l'éducation.

– Expérience de la Grèce pour l'égalité des genres chez les enseignants.

– Résultats de l'enquête et du projet de plan d'action du CSEE sur l'égalité de genres.

Plusieurs ateliers ont permis des échanges fructueux au sujet des bonnes pratiques sur l'égalité des genres dans les syndicats, et celles visant la promotion de l'égalité entre les genres au niveau national.

Ces différentes thématiques ont été reprises lors du Comité paneuropéen de promotion des femmes qui s'est tenu à la suite de la réunion du Bureau exécutif du CSEE, les 17 et 18

J'ai eu le plaisir et la joie de représenter le SER et la Suisse au CSEE pendant trois ans, ce fut une expérience très enrichissante tant du point de vue professionnel que personnel. Les sujets évoqués le sont aussi à l'échelle de la Suisse, de la Romandie et des différents cantons: l'éclairage européen m'a permis d'avoir un autre regard sur nos réalités cantonales. Je remercie le SER et LCH pour leur confiance et j'ai le plaisir de passer le relais à Samuel Rorhbach.

mars 2010. Les participants ont élu la présidente, Kounka Damianova (Bulgarie) ainsi que les membres du Bureau. Le reste de la réunion fut consacré au réseau électronique paneuropéen, à la campagne de l'IE pour l'équité des salaires et à la 1e Conférence mondiale des femmes dans l'éducation. Cette conférence, organisée par l'IE et qui devait avoir lieu en mai à Bangkok, a été repoussée en janvier 2011 à la suite de l'instauration de l'état d'urgence en Thaïlande en avril 2010. Samuel Rohrbach y représentera le SER. Une année en demi-teinte marquée par des tensions mais aussi de beaux projets pour plus d'égalité, sans oublier les préoccupations liées aux conditions de travail (stress, salaires, pensions, revalorisation...) qui ont été au centre de plusieurs séminaires auxquels le SER n'a pas pu participer. Les défis du CSEE ne manquent pas!



Marcel Bulliard

7.3 CSFEF (G. Pasquier)

Grande année pour le CSFEF et sa délégation du SER, puisque la Suisse a accueilli le Sommet de la Francophonie, initialement prévu à Madagascar. Comme à l'accoutumée, une rencontre des délégués syndicaux de tous les pays «ayant le français en partage» a eu lieu quelques semaines avant. Cette manifestation s'est tenue à Fribourg à fin septembre et constituait la 12e rencontre du CSFEF.



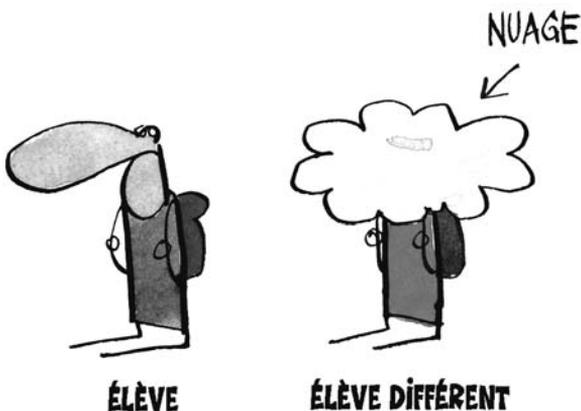
Magnifiquement mise sur pied par Marcel Bulliard, avec l'appui du Secrétariat général du SER, elle a permis aux délégués d'une vingtaine de pays de siéger efficacement et d'être accueillis par la conseillère d'Etat fribourgeoise, Isabelle Chassot, présidente de la CDIP. Fin 2009, le SER avait déjà organisé à Martigny la rencontre du Bureau du CSFEF, suivie d'une Conférence des pays du Nord pour un large bilan-perspectives sur les systèmes éducatifs des pays francophones.

Depuis de nombreuses années, le CSFEF a consacré ses efforts et son énergie au développement et à l'amélioration de l'éducation, du statut des enseignants et de la place des syndicats dans les pays du Sud. L'organisation d'un forum destiné à l'espace éducatif francophone dans les pays du Nord est nouveau et prometteur. Le SER, la CSQ (Québec) et l'AEFO (Ontario) sont particulièrement intéressés à ce que cet effort soit poursuivi.

7.4 Ebenrain et Intergroupe de travail (G. Pasquier)

Cette communauté d'action pour le service public regroupe dix-sept syndicats et associations professionnelles au niveau national. Elle est présidée par notre collègue Beat Zemp de LCH.

Les travaux d'Ebenrain qui coordonnent nombre de prises de positions syndicales en Suisse et assurent un lobbying interparlementaire au niveau fédéral ont été suivis cette année par Francis Baour pendant la vacance du poste de secrétaire général. Jean-Marc Haller a repris le flambeau en participant à la séance du 24 août à Berne avec Georges Pasquier. Les questions salariales et statutaires, tout comme les problèmes de l'AVS et des caisses de retraites sont parmi les dossiers importants qu'Ebenrain a sur sa table de travail.



L'avenir de l'espace éducatif suisse ne va pas se jouer uniquement sur le plan intercantonal. Au plan fédéral aussi, les temps risquent de changer. Dans cette optique, le SER et LCH vont mettre sur pied l'an prochain une «Journée nationale de l'éducation», sorte de «Davos éducatif», dont les délégués seront informés par le biais du site AD.

8.1 LCH (G. Pasquier)

Jamais la collaboration LCH-SER n'aura été aussi forte et suivie. On ne compte plus le nombre des contacts, séances et autres rencontres entre présidents, secrétaires généraux et même CoSER et «Geschäftsleitung», sans compter les commissions et groupes de travail au niveau national, où siègent les responsables des deux organisations, ni les congrès ou forums dans lesquels ils se retrouvent.

L'entrée en vigueur d'HarmoS, les différents accords et conventions passés au niveau romand ont multiplié les opportunités de concertation et de prises de positions communes, qui, de manière évidente, deviennent nécessaires au vu de l'harmonisation grimpante sur le plan national.

C'est dans un esprit très dynamique et constructif qu'Alémaniques et Romands s'inscrivent pour faire face ensemble, autant qu'il se peut, à l'évolution de l'espace éducatif suisse. Le SER trouve en Beat Zemp, président, Franziska Peterhans, secrétaire centrale, et Toni Strittmatter, responsable de la cellule pédagogique, des interlocuteurs de qualité, ouverts et constructifs.

8.2 FAPERT (G. Emonet)

Les représentants du SER (Georges Pasquier, Rachel Bovet-Meyer et Gaëtan Emonet) ont rencontré à quatre reprises les représentants de la FAPERT. Après des premiers échanges quelque peu tendus, le climat de nos discussions s'est amélioré. Notre première préoccupation commune était la rédaction de lignes directrices pour la mise en place de conseils d'établissements. En effet, pour que l'école réponde aux objectifs de la Déclaration de la CIIP de janvier 2003 et aux différentes lois cantonales qui assignent un devoir d'interaction constructive avec les parents d'élèves et les collectivités locales, le SER et la FAPERT étaient d'avis

que des conseils d'établissements dignes de ce nom devaient être organisés avec une véritable légitimité et de véritables compétences. Cependant, suite aux divergences du CoSER avec le texte fondateur, les discussions à ce sujet sont pour l'instant suspendues. En effet, une impression d'un plein pouvoir donné aux parents au travers de ce texte a été ressentie. De plus, de nombreuses interrogations se posent quant à la représentativité des associations de parents et leur rôle.

Suite à ce constat, nos rencontres ont été basées sur un échange constructif de points de vue au sujet des standards nationaux de formation, de nos préoccupations sur l'utilisation des épreuves nationales ou romandes de référence et sur tous les sujets qui soulèvent des interrogations autant du côté des parents que des enseignants. Des informations réciproques sur l'avancement de nos dossiers sont échangées et les points de convergence développés.

Le SER et la FAPERT ont besoin de ce partenariat. Comme les réalités cantonales de ces relations sont très différentes, il serait maintenant intéressant que nos associations construisent avec les associations de parents un dialogue durable qui pourra être le terreau de nos interactions romandes.

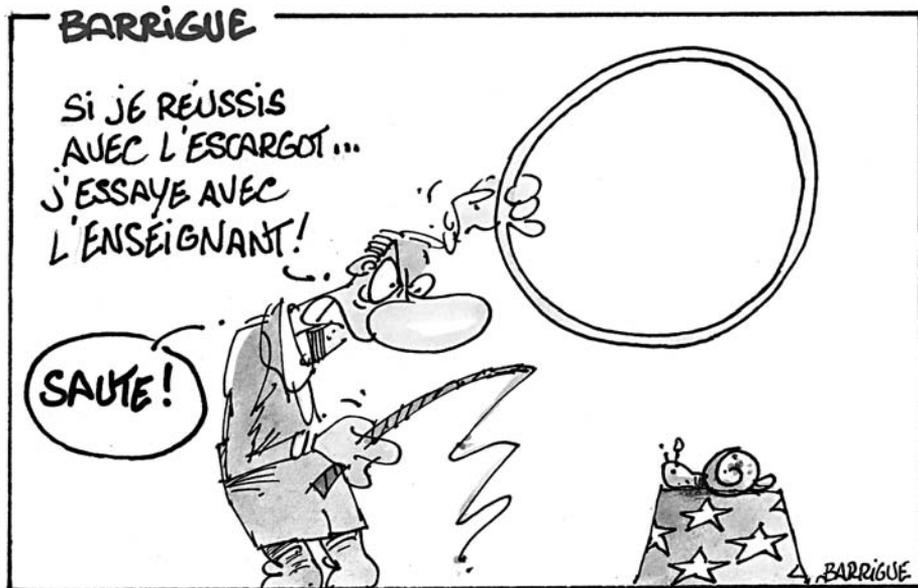
8.3 CROTACES *(G. Pasquier)*

Excellente collaboration entre le SER et la CROTACES, qui s'est concrétisée cette année par la participation officielle de cette dernière dans l'organisation des Assises romandes de l'éducation. La question de l'amélioration du fonctionnement des établissements dans la dynamique de l'harmonisation tant romande que nationale est importante, comme est importante aussi la mise en place d'un cadre de travail le plus propice possible à un exercice serein et efficace de la profession.

A cet égard, l'existence d'un corps professionnel de qualité et nanti d'une solide déontologie est vitale, tant chez les directeurs que chez les enseignants.

Les questions de la direction des établissements, et partant celles du leadership pédagogique et du contrôle de l'enseignement, sont loin d'être résolues, ni même stabilisées. La nécessité d'associations de directeurs fortes et responsables apparaît au SER d'autant plus incontournable. Il émet le vœu très fort de pouvoir collaborer avec une seule conférence de responsables d'établissement pour toute la scolarité obligatoire.

Le précédent rapport d'activité faisait état du contraste existant entre la CROTCEs et son pendant primaire l'AIDEP (ou, du moins, les relations que le SER regrettait ne pas avoir avec celle-ci). Ledit contraste n'a guère évolué cette année, si ce n'est que l'éventuelle entrée en matière de l'AIDEP pour établir des relations suivies avec le SER est prévue pour décembre.



8.4 SSPES (G. Pasquier)

La collaboration renaissante, déjà amorcée l'an passé entre le SER et la SSPES, a connu cette année un sursaut de vigueur à l'occasion de l'entrée en fonction du nouveau président national, le Romand David Wintgens, de Neuchâtel. Un nouveau dynamisme semble souffler sur cette vénérable association qui a fêté ses 150 ans en septembre lors de son congrès, durant lequel le président SER a pris la parole. Diverses publications ont accompagné cet anniversaire, dans lesquelles il est fait mention du SER.

Faîtière nationale sans ancrage spécifique romand, la SSPES gagne à collaborer avec le SER qui s'enrichit aussi de ce partenariat établi sous forme d'une convention de collaboration il y a quelques années.

Le développement de l'harmonisation scolaire, tant nationale que romande, ainsi que la volonté des nouveaux responsables de la SSPES font que la coopération entre celle-ci et le SER a de beaux jours devant elle.

8.5 IRDP (G. Pasquier)

Faite de contacts beaucoup plus informels que ceux de l'exercice précédent (40^e anniversaire de l'IRDP) entre les responsables du SER et ceux de l'IRDP, l'année n'a pourtant pas manqué de sujets phares intéressants les deux partenaires. Les questions des standards, de l'évaluation du travail des élèves et du monitoring de l'éducation en font partie et seront d'actualité ces prochains mois.

Lors de la mise en œuvre du PER, le SER et ses associations cantonales recourront aux travaux de l'IRDP dans l'optique du développement d'une politique romande en matière d'évaluation du travail des élèves.

Bien que couvrant des champs aussi différents que l'école obligatoire et le secondaire II, les deux associations peuvent s'accorder sur bien des points dans la défense du statut de l'école publique et son développement.



N'oublions pas que l'IRDP a été créé, appelé des vœux de nos prédécesseurs à la suite du congrès de 1962.

Même si la recherche en éducation n'est pas toujours en odeur de sainteté dans le terrain de l'école, elle est fortement souhaitée et encouragée par les dirigeants syndicaux, qui la considèrent de plus en plus nécessaire.

Le SER est heureux de saluer l'arrivée de Anahi Gajardo qui succède à Charly Maurer. La collaboration va sans aucun doute se poursuivre et se développer avec cette nouvelle responsable de l'antenne romande. Le SER formule pour elle ses meilleurs vœux et engage tous les enseignants romands à lui accorder leur confiance.

8.6 FED et FEE (G. Pasquier)

Toujours autant d'activité pour ces deux organisations dont le SER est partie prenante. La marmite de l'éducation au développement durable est en pleine ébullition et se trouve tirillée entre le fédéral et l'intercantonal (CDIP). Le projet évoqué dans le précédent rapport d'activité de création d'une «agence fédérale» a eu beaucoup de plomb

dans l'aile. Tout semble remis en question en ce début d'année scolaire. Avec l'entrée en vigueur du PER, la nécessité de prestations aux classes de la meilleure qualité possible devient impérieuse et les apports actuels de la FED et de la FEE doivent être préservés et développés.

Il faut souligner que durant l'année, l'antenne romande de la FED a vu Charly Maurer quitter son poste de responsable. Les enseignants lui doivent beaucoup. Le SER l'a exprimé lors de ses adieux officiels, en lui souhaitant une très heureuse retraite.



8.7 «Ecoles à Berne» (G. Pasquier)

L'opération de l'association «Ecoles à Berne» est maintenant bien rôdée. Plusieurs fois l'an, des classes du secondaire I de toute la Suisse ont ainsi la possibilité de vivre une semaine de «politique nationale». Ces élèves rencontrent certains élus, visitent le Palais fédéral et, au

travers d'un jeu de simulation, se retrouvent dans la peau des conseillers nationaux en session parlementaire, ce qui les conduit à déposer des initiatives et à mener des séances de commissions et de partis. Fondée en 2008 par Dora Andres, ancienne conseillère d'Etat bernoise, l'association «Ecoles à Berne»

Les deux dernières semaines-projets se sont déroulées du 1er au 12 novembre. Dix classes y ont participé, dont trois de Suisse romande.

Plus d'informations sur www.ecoles-a-berne.ch

travaille avec de nombreux partenaires, dont LCH et le SER. On ne peut qu'encourager tout collègue intéressé à se lancer dans l'aventure.

8.8 USS (G. Pasquier)

Le SER a l'occasion de rencontrer régulièrement des responsables de l'Union syndicale suisse au travers de ses contacts avec LCH ou lors des séances d'Ebenrain et du Groupe interparlementaire. Invités au congrès 2010 de l'USS, le président et le secrétaire général du SER n'ont pu s'y rendre pour des raisons de calendrier, mais les dossiers traités sont suivis avec attention. Les soucis exprimés dans «les défis de la politique de formation» sont évidemment partagés par le SER qui est directement impliqué dans les revendications des lignes directrices deux et trois du texte d'orientation (cf. site AD).



Même si les conditions de travail, les statuts et les salaires sont très différents, de nombreuses préoccupations sont communes et certains syndromes hexagonaux, qui paraissent lointains, finissent par nous atteindre aussi.

8.9 Congrès SNUipp (G. Pasquier)

Dans le cadre des importantes relations que le SER se doit d'entretenir avec les syndicats des autres pays, francophones en particulier, la participation du président SER au 8e congrès triennal du SNUipp, à Brive-la-Gaillarde, s'imposait. De leur côté, à l'invitation du SER, deux des responsables du SNUipp ont participé aux Assises romandes de l'éducation 2010.

Le SNUipp-FSU est le principal syndicat du primaire en France. Editeur du magazine «Fenêtres sur cour», il est un membre actif du CSFEF et de l'IE (CSEE) et a partagé à cet égard de nombreuses actions, analyses et prises de positions avec le SER. En outre, des rencontres entre Comités sont envisagées.



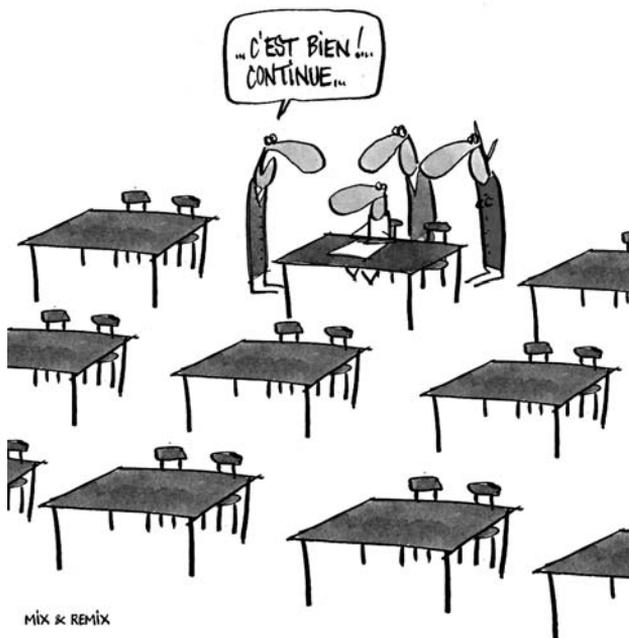
8.10 CADRE (G. Pasquier)

Le Collectif d'analyse du travail réel des directions romandes d'établissements scolaires et sociaux (CADRE) est un projet de recherche mené en Suisse par trois Hautes Ecoles partenaires: la HEP de Lausanne, l'Université et la HETS (Haute Ecole de travail social) de Genève, avec l'appui du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Ce projet de recherche est piloté avec l'apport d'un Groupe d'accompagnement auquel participe le président du SER.

Plus d'informations sur le site AD

EFFECTIF RÉDUIT ET PROFS SPÉCIALISÉS





GENERALI
Assurances

9.1 Generali (*J.-M. Haller*)

Si l'on excepte les offres ponctuelles que l'Educateur propose à ses lecteurs, le seul partenaire commercial avec lequel une convention existe est la société d'assurances GENERALI.

Cette société offre aux adhérents du SER des rabais intéressants pour les assurances suivantes:

Assurances véhicules à moteur

5% de rabais: RC & protection du bonus.

10% de rabais: Casco complète – Casco partielle – Occupants – Protection juridique et renonciation au droit de recours.

Autres assurances

10% de rabais: Ménage – RC privée – Immeuble.

Une faitière associative regroupant près de 10'000 adhérents et sympathisants des neuf associations membres devrait pouvoir multiplier les conventions avec des partenaires commerciaux!

C'est un des dossiers que le nouveau secrétaire général est appelé à prendre en main, si l'on en croit la remarque d'un des délégués lors de l'AD du 24 avril 2010.

Des idées germent et des contacts seront pris ces prochains mois, avec l'espoir de développer le côté corporatif du SER. Pour le SER, le but est d'offrir de nouveaux avantages à ses adhérents, et d'éventuellement diversifier les sources de revenus.

La page www.generalich.ch/SER permet d'étudier les conditions générales des différentes catégories d'assurances et de contacter directement GENERALI.

10. Sigles

AAM	Activités artistiques et manuelles
AD	Assemblée des délégués
AEG	Archives de l'Etat de Genève
ARE	Assises romandes de l'éducation
CADRE	Collectif d'analyse du travail réel des directions romandes d'établissements scolaires et sociaux
CARESP	Cartel des associations romandes des enseignants secondaires et professionnels
CAS, DAS, MAS	Certificate, Diploma, Master of Advanced Studies
CDIP	Conférence des directeurs, directrices de l'instruction publique suisse
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
CLEO	Conférence latine de l'enseignement obligatoire
CMF	Conseil Média Formation
COMETE	Commission des médias et des technologies dans l'éducation
COMEVAL	Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques
CoSER	Comité SER
CoVeCo	Commission de vérification des comptes
CP	Commission pédagogique
CPA	Coopération pédagogique en Afrique
CRE	Conseil de la recherche en éducation
CROTCES	Conférence romande et tessinoise des chefs d'établissement secondaire
CSEE	Comité syndical européen de l'éducation
CTIE	Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement
DDC	Direction suisse du développement et de la coopération
CSFEF	Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation
EBENRAIN	Alliance des associations de travailleuses et travailleurs
ECTS	Système européen de transfert et d'accumulation de crédits
EDD	Education au développement durable

ES	Enseignement spécialisé
FAPERT	Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin
FED	Fondation Education et Développement
FORDIF	Formation en direction d'institutions de formation
Gpil.	Groupe de pilotage
GREED	Groupe de référence pour l'éducation vers le développement durable
GREF	Gr. de référence de l'enseignement du français
GREL	Gr. de référence de l'enseignement des langues étrangères
HarmoS	Harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse
IE	Internationale de l'éducation
LCH	Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
PEL	Portfolio européen des langues
PER	Plan d'études romand
PIRACEF	Programme intercantonal romand en activité créatrices et économie familiale
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
RECI	Réseau suisse éducation et coopération internationale
REFER	Réseau des responsables de l'enseignement du français des cantons
RERLANG	Réseau des responsables Langue des cantons
RPT	Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
SIR	Société des instituteurs de la Suisse romande
SPR	Société pédagogique romande
SRL	Semaine romande de la lecture
SSPES	Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire
TIC	Technologie de l'information et de la communication

Dates fixes

- **Journée mondiale des enseignants – 5 octobre**
- **Journée des droits de l'enfant – 20 novembre**

2010

- **Semaine romande de la lecture du SER**
22-26 novembre
- **AD/SER d'automne**
27 novembre, à Lausanne, Dorigny

2011

- **Semaine des médias**
28 mars – 1 avril
- **AD/SER du printemps**
14 mai, en principe à Yverdon
- **Journée suisse de l'éducation LCH – SER**
2 septembre, à Berne
- **Journée romande de l'enseignement spécialisé**
16 novembre
- **Semaine romande de la lecture du SER**
21-25 novembre
- **AD/SER d'automne**
3 décembre, dans le canton de Neuchâtel

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS **SER**



Case postale 899
Av. de la Gare 40
CH-1920 Martigny 1

Tél. + 41 27 723 59 60
Fax + 41 27 723 59 61
E-mail ser@le-ser.ch
www.le-ser.ch

et 14 fois par année

l' **Educateur**

pour vous informer!